

Janvier							Février							Mars							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
		1	2	3	4	5						1	2						1	2	
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9	
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16	
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23	
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28			24	25	26	27	28	29	30	
														31							
Avril							Mai							Juin							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
		1	2	3	4	5	6				1	2	3	4							1
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	
28	29	30					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	
														30							
Juillet							Août							Septembre							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
		1	2	3	4	5	6					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	29	30						
Octobre							Novembre							Décembre							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
		1	2	3	4	5						1	2	1	2	3	4	5	6	7	
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	29	30	31	1	2	3	4	

Basse saison

Moyenne saison

Haute saison

Week-end de fêtes

Jour férié

Ce document vous est fourni à titre indicatif – non contractuel. Les informations de ce document sont sous réserve de validation des congés scolaires par les différentes autorités compétentes.

Dates des vacances scolaires en Belgique, aux Pays-Bas et en France :

	Belgique		Pays-Bas			France*		
	Wallonie- Bruxelles	Flandre et Ostbelgien	Nord	Centre	Sud	Zone A	Zone B	Zone C
Vacances d'hiver	21/12/2024 au 05/01/2025		21/12/2024 au 05/01/2025			21/12/2024 au 05/01/2025		
Congés de détente	22/02 au 09/03	01/03 au 09/03	15/02 au 23/02	22/02 au 02/03	22/02 au 02/03	22/02 au 10/03	08/02 au 23/02	15/02 au 02/03
Vacances de printemps	26/04 au 11/05	05/04 au 21/04	26/04 au 04/05			19/04 au 04/05	05/04 au 23/04	12/04 au 27/04
Vacances d'été	05/07 au 24/08	01/07 au 31/08	12/07 au 24/08	19/07 au 31/08	05/07 au 17/08	07/07 au 31/08		
Congés d'automne	18/10 au 02/11	25/10 au 02/11	18/10 au 26/10	18/10 au 26/10	11/10 au 26/10	18/10 au 02/11		
Vacances d'hiver	20/12/2025 au 04/01/2026		20/12/2025 au 04/01/2026			20/12/2025 au 04/01/2026		

* France :

- Zone A : Auvergne-Rhône-Alpes / Bourgogne-Franche-Comté / Nouvelle-Aquitaine
- Zone B : Bretagne / Centre-Val de Loire / Grand Est / Hauts-de-France / Normandie / Pays de la Loire / Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Zone C : Île-de-France / Occitanie

Quelques conseils pour vos locations (à titre purement **indicatif**)

WEEK-ENDS ORDINAIRES (basse & moyenne saisons)

- 2 ou 3 nuits au choix du client pour le même prix (du vendredi soir au dimanche après-midi ou du vendredi soir au lundi matin)

SEMAINES

- Basse et Moyenne saisons : 7 nuitées, jour d'arrivée au choix du locataire (de préférence du vendredi au vendredi)
- Vacances scolaires : 7 nuitées (du vendredi au vendredi ou du samedi au samedi)
- Noël 2025 : 7 nuitées (du vendredi au vendredi)

WEEK-ENDS DE FÊTES

Ces week-ends sont tarifés à un prix forfaitaire calculé au prix du week-end en moyenne saison + 50%

- *Pâques* : du vendredi 18/04 au lundi 21/04
- *Ascension* : du jeudi 29/05 au dimanche 01/06
- *Pentecôte* : du vendredi 06/06 au lundi 09/06
- *Fête nationale belge* : du vendredi 18/07 au lundi 21/07 (3 nuits uniquement sur demande, priorité à la semaine)
- *Assomption* : du jeudi 14/08 au dimanche 17/08 (3 nuits uniquement sur demande, priorité à la semaine)
- *Toussaint* : du vendredi 31/10 au dimanche 02/11
- *Armistice* : du vendredi 07/11 au mardi 11/11
- *Nouvel an* : du mercredi 31/12/2025 au 04/01/2026

MIDWEEK (du lundi au vendredi, hors vacances scolaires)

- Prix du week-end de la période correspondante

LOCATION À LA NUIT

Pour votre rentabilité, nous vous conseillons, pour l'exploitation d'un gîte, de privilégier les réservations de minimum 2 nuitées.

Pour les locations d'une nuitée, ne perdez pas de vue que votre travail sera similaire à un séjour de deux nuits. Pensez à rester au-dessus de votre seuil de rentabilité !

*Plus vous êtes flexible dans vos jours d'arrivée et dans les durées de location,
plus vous avez de chances de rencontrer les attentes de vos futurs clients.*